



PROGRAMME DE FORMATION

ADR 8.2 Conducteurs Initiale – FORMATIONS CONDUCTEURS - ADR 8.2 ICG – ADR - Formation conducteurs - Transport de matières dangereuses - Spécialisation citernes initiale (ICG)

Objectifs opérationnels

Acquérir les connaissances nécessaires au transport des matières dangereuses en citernes.
Réussir l'examen final pour obtenir le certificat ADR conducteur et être autorisé à conduire des véhicules transportant des matières dangereuses en citernes.
Cette formation répond aux exigences du chapitre 8.2 de l'A.D.R. et de l'arrêté TMD.
L'APTH est un organisme autorisé à dispenser des formations 8.2 par le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires (Arrêté ministériel du 29 novembre 2022 (NOR : TREP2232788A))

Durée

4,00 jour(s)
28:00 heures

Public visé

Conducteurs de véhicules ou de MEMU souhaitant transporter des matières dangereuses dans des citernes fixes ou démontables de plus de 1000 litres, des véhicules batteries de capacité totale supérieure à 1000 litres et des véhicules transportant des conteneurs, citernes mobiles ou CGEM de plus de 3000 litres.

Prérequis

Être en possession d'un certificat ADR 8.2 de base en cours de validité.
Une bonne maîtrise du français est toutefois conseillée.

Accessibilité

L'APTH peut s'adapter aux différentes situations. Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre référent handicap à l'adresse suivante: referent.handicap@apth.fr

Aptitudes / Compétences

A la fin de la formation, le certificat acquis, le conducteur sera habilité à conduire des véhicules ou MEMU transportant des matières dangereuses dans des citernes fixes ou démontables de plus de 1000 litres, des véhicules batteries de capacité totale supérieure à 1000 litres et des véhicules transportant des conteneurs, citernes mobiles ou CGEM de plus de 3000 litres.

Moyens et supports pédagogiques

Présentation Multimédia - Méthodes pédagogiques : Théorie = 80% - Exercices = 20%
Vérification des acquis - Livret de stage - Délivrance d'un certificat ADR

Encadrement

Formateur disposant d'une expérience dans le transport des marchandises dangereuses et agréé selon le cahier des charges ministériel.

Evaluation des acquis

EXAMEN FINAL : QCM DE 30 QUESTIONS (RÉSULTAT MINIMAL REQUIS = 70/100)

Délais d'accès

Aucun délai particulier n'est exigé. Le stagiaire peut s'inscrire sur la session et le lieu qui répond le mieux à ses contraintes.



Programme

1^{er} jour :

A- ACCUEIL

Programme - Objectifs - Tour de table

QUIZ D'EVALUATION

B- PRODUITS PÉTROLIERS

Véhicules et citernes pétroliers

C- EXPÉRIENCES

Expériences réalisées par le formateur pour illustrer les principaux risques des liquides inflammables

D- ENTREPRISE D'ACCUEIL

Protocole de sécurité
Visite virtuelle d'un dépôt pétrolier
Procédures de chargement
Chargement par le dôme

2^{ème} jour :

E- EXERCICE VIRTUEL DE CHARGEMENT EN SOURCE

F- REALISATION DU TRANSPORT

Signalisation, documentation
Livraison des produits pétroliers
Cas particuliers des bitumes

3^{ème} jour :

G- PRODUITS CHIMIQUES

Véhicules et citernes chimiques
Compatibilités et incompatibilités
Lavage des citernes
Transferts des produits chimiques
Réalisation du transport
Cas particulier des déchets

4^{ème} jour :

H- GAZ

Véhicules et citernes pour le transport des gaz
Transferts des gaz
Cas particulier du GPL

I- ACCIDENTOLOGIE

Questions, exercices ou mises en situation

